

LA LETTRE DE L'ÉTÉ



L'Ofis vous souhaite un très bel été. En attendant de retrouver l'infolettre à la rentrée, il vous propose de profiter de cette pause pour revenir sur quelques productions marquantes de ces derniers mois. Qu'ils aient fait l'actualité de l'intégrité scientifique, l'objet de rapports ou de colloques, voici une sélection de sujets à (re)découvrir.

Prises de parole des chercheuses et des chercheurs dans l'espace public

Les questions d'intégrité scientifique ne s'arrêtent pas aux portes des laboratoires, elles concernent toutes les dimensions du métier de chercheur dont la communication dans l'espace public. Lors de son dernier colloque bi-annuel, l'Ofis a exploré les enjeux soulevés par la prise de parole, hors murs académiques, des scientifiques.

[Télécharger la restitution du Colloque et les pistes d'actions \(1,9 Mo\) pdf](#)

Consulter la page du colloque avec les vidéos des différentes sessions.

[Revoir le colloque](#)



Le serment doctoral

Nouvelle disposition du système français en faveur de l'intégrité scientifique, le serment doctoral est désormais obligatoire depuis 2023.

- De quoi s'agit-il ? Cadre, statut juridique, implications et portée :

[Lire la fiche pratique](#)

En savoir plus sur la [genèse du serment et les sources documentaires](#).

- L'éclairage de Sylvie Pommier, présidente du Réseau national des collègues doctoraux (RNCD).

[Lire l'entretien avec Sylvie Pommier](#)

- Retour sur l'enquête menée auprès des doctorants et doctorantes et leurs encadrantes et encadrants par RNCD dans l'infolettre N°5.

[Lire l'infolettre N°5](#)



Premiers témoignages de prestation du serment doctoral d'intégrité scientifique.

[Présentation et vidéos des témoignages](#)

ChatGPT

L'arrivée en force du robot conversationnel, y compris dans le monde de la recherche, pose de nouvelles questions d'intégrité scientifique. Notamment sur le statut d'auteur d'une publication.

- La réaction des éditeurs de publications scientifiques n'a pas tardé pour cadrer l'utilisation du robot dans la production d'articles

Lire le Focus

- Depuis, l'utilisation de cet outil par les chercheuses et chercheurs ne cesse de faire l'objet de publications, en attestent les bulletins de veille scientifique de l'Ofis.

Lire les bulletins de veille

Contexte
L'apparition en accès libre du chatbot ChatGPT et la sortie le 14 mars de CDFE, face à la communauté des scientifiques a élargi les questions relatives à l'intelligence artificielle conversationnelle sur les pratiques de recherche ? Une question concrète : un programme d'intelligence artificielle peut-il être reconnu comme auteur d'une publication scientifique ? a déjà conduit les éditeurs à se prononcer.

Prises de position des éditeurs
Des éditeurs scientifiques ou associations et groupes d'éditeurs ont réagi rapidement. Certains d'entre eux se sont positionnés en matière à leur tour (notamment la politique éditoriale ou en publiant une déclaration Nature, Science, WAME, JAMA, CDFE, etc.). Si les arguments varient un peu pour chacun, tous s'accrochent généralement à constater qu'une intelligence artificielle ne peut être considérée comme un auteur d'une publication scientifique et demandent aux chercheurs qui utilisent ces outils d'en expliquer l'usage, sous un schéma de premières prises de position.

Rétractations

Au cœur du processus de correction de la science, les rétractations d'articles frauduleux ou simplement erronés sont en hausse, mais les références à ces articles perdurent et un système efficace d'alerte est encore à construire.

Contexte
Ombre à papeter, revues prédatrices, fraudes ou simples erreurs dans les publications scientifiques : l'impact de l'augmentation des rétractations est plus que jamais une préoccupation. Non seulement pour la communauté scientifique mais aussi pour l'ensemble de la société qui agit à l'échelle de l'actualité et de résultats fiables. La rétractation d'articles est au cœur du processus de correction. Depuis plus de 20 ans, Retraction Watch observe et analyse le travail de rétractation, le rôle des éditeurs, auteurs et commenteurs dans ce processus de rétractation. Il liste aujourd'hui 40 000 rétractations dans sa base de données.

Ivan Oransky
Co-fondateur de Retraction Watch, rédacteur en chef de Spectrum, « distinguished writer in residence » au Center for Journalism Studies de l'université de New York.

Retraction Watch compte les rétractations d'articles scientifiques depuis 2010 : quelles tendances observez-vous ?
L'augmentation des rétractations d'articles scientifiques est un phénomène qui s'accroît rapidement. En 2020, nous avons rétracté 100 articles. En 2021, nous en avons rétractés 150. En 2022, nous en avons rétractés 200. Cela représente une augmentation de 100% en un an. Cette augmentation est due à une augmentation du nombre de publications (ce qui signifie que plus d'articles sont publiés, plus il y a de chances qu'il y en ait qui soient erronés ou frauduleux). Une autre raison est que nous avons commencé à travailler avec des éditeurs qui nous ont permis de rétracter plus d'articles. Cela signifie que nous avons accès à plus de données et que nous pouvons rétracter plus d'articles. Cela signifie également que nous avons accès à plus de données et que nous pouvons rétracter plus d'articles.

- Analyse des grandes tendances avec Ivan Oransky de *Retraction Watch*

Lire l'entretien avec Ivan Oransky

- « Rétractés mais toujours cités » : l'enjeu de la veille scientifique du mois de mai

Lire le bulletin du mois de mai

- La citation d'articles rétractés, un problème préoccupant

Lire dans l'infolette N°2

Revue prédatrice et autres Paper Mills

Ces phénomènes qui entachent la publication et nuisent à la crédibilité de la production scientifique s'amplifient et se complexifient.

- L'espace thématique explique ce que sont les « Revues prédatrices » et les dangers qu'elles présentent.

Vers l'espace thématique

- Face au problème croissant des *Paper Mills*, entreprises qui fabriquent à échelle industrielle des articles scientifiques frauduleux, le Congrès américain s'inquiète ([lire dans l'infolette N°3](#))

et les éditeurs élaborent des parades ([lire dans l'infolettre N°6](#)).

Science ouverte et intégrité scientifique

Panorama des enjeux d'intégrité scientifique liés au mouvement d'ouverture de la science par Nicolas Fressengeas, vice-président en charge du numérique, des données et de la science ouverte à l'université de Lorraine.

[Lire l'entretien avec Nicolas Fressengeas](#)

L'auteur d'un signalement de manquement à l'intégrité scientifique, un « lanceur d'alerte » ?

L'Ofis fait le point sur cette question plus que jamais d'actualité avec l'entrée dans la loi de la notion d'intégrité scientifique.

[Lire le point de l'Ofis](#)

Des acteurs clés: les référentes et référents à l'intégrité scientifique

Ces acteurs et actrices de première ligne sur le terrain ont vu leurs missions précisées par le décret du 3 décembre 2021. Qui sont-ils ? Comment les désigner ? Comment les accompagner dans ces missions ? L'Ofis partage des ressources.



- [Le mémo](#) d'aide à la désignation et à la prise de fonction des référents à l'intégrité scientifique.
- Qui sont les référents à l'intégrité scientifique en France ? [Lire l'enquête](#)
- Le manuel de procédures de l'association RESINT fait le point sur la prise en charge des signalements et aborde des questions juridiques. [Lire le manuel](#)
- En savoir plus sur la genèse de ce manuel : [entretien avec Alexandre Serres](#), l'un des référents du groupe de travail qui l'a produit.
- La présidente du RESINT présente la feuille de route de son premier mandat. [Lire l'entretien avec Françoise Lantheaume](#)
- Les modalités de dépôt : de nouvelles dispositions renforcent l'indépendance des RIS. [Lire les recommandations de l'Ofis](#)

Et pour en savoir plus

De nombreuses autres ressources à retrouver dans les différentes rubriques du site de l'Ofis, parmi lesquelles :

- [Les bulletins de veille scientifique](#)
- [Les entretiens de l'Ofis](#)
- [Accompagnement des acteurs](#)
- [L'Ofis fait le point // les fiches pratiques](#)
- [Les FAQs](#)
- [Les infolettres](#) (en ligne et téléchargeables)

Agenda

7 et 8 septembre 2023

CONGRÈS ENRIO 2023

Rappel, pour la rentrée ! La deuxième édition du congrès ENRIO – *European Network of Research Integrity Offices* – dédié aux pratiques de l'intégrité scientifique, co-organisée par l'Ofis et Sorbonne Université, se tiendra à Paris. Il est encore temps de s'inscrire. [Voir le programme complet.](#)

S'inscrire



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit à l'infolettre de l'Ofis,
[cliquer ici pour vous désinscrire](#)



Vous avez une question, une suggestion, vous voulez partager une expérience,
[contactez-nous](#) !